

# Conditions générales d'hébergement

## DEFINITIONS

*Client* Toute personne physique ou morale, signataire des présentes conditions générales de vente, responsable d'un ou plusieurs sites Internet hébergés par STREAMING-SERVER par ressources partagées comme définies ci-dessous (hébergement mutualisé).

*Site Internet* : Ensemble de données nécessaires à la publication et à l'échange d'informations sur Internet associées à un ou plusieurs noms de domaine.

*Nom de domaine* : Nom désignant de manière unique l'emplacement sur Internet des sites d'une entreprise.

*Hébergement* : Ressources techniques et moyens mis à la disposition du client lui permettant de publier et d'exploiter un ou plusieurs fichiers.

*Hébergement mutualisé* : Hébergement, sur un serveur commun, de plusieurs ensembles de pages et d'éléments constituant des sites Internet propres à plusieurs Clients, qui partagent collectivement les ressources et l'espace disponible sur ce serveur.

*Serveur* : Ordinateur maître contrôlant certains accès et certaines ressources sur le réseau.

*Internet* : Réseau de plusieurs serveurs reliés entre eux et dont la localisation se situe en divers lieux géographiques à travers le monde.

*Plate-forme d'hébergement* : Ensemble de matériels à la mise en oeuvre des fonctions nécessaires à la publication, la maintenance et la mise en ligne de fichiers Internet du client.

*ICANN (Internet Corporation for Assigned Names and Numbers)* : Organisme tiers au présent contrat, définissant notamment les règles d'attribution et de gestion des Noms de Domaine et leur évolution.

*Unité d'Enregistrement (Registrar)* : Signifie une entité agréée par l'ICANN, constituant un intermédiaire technique au travers duquel les demandes d'enregistrement de Noms de Domaine peuvent être soumises au Registre.

*Registre (Registry)* : Signifie l'opérateur de registre fonctionnant selon les règles établies par l'ICANN et auprès duquel STREAMING-SERVER est autorisé à enregistrer des Noms de Domaine.

*Whois* : Signifie les outils de recherche en ligne librement accessibles sur l'Internet permettant l'obtention par toute personne intéressée des Informations de Contact, tout déposant d'un Nom de Domaine. Lesdites Informations de Contact étant extraites de la base de données partagée des Noms de Domaines.

## ARTICLE 1 : APPLICATION ET OPPOSABILITE DES CONDITIONS GENERALES D'HEBERGEMENT DE STREAMING-SERVER

Les présentes conditions générales composées également des conditions particulières et annexes de STREAMING-SERVER sont applicables à toute fourniture de prestations d'hébergement d'un système d'informations en ligne. En conséquence, le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes conditions générales de prestations. Aucune condition particulière autre que celles de STREAMING-SERVER ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de STREAMING-SERVER, prévaloir sur les présentes conditions générales. Toute clause contraire posée par le Client sera donc, à défaut d'acceptation expresse, inopposable à STREAMING-SERVER, quelque soit le moment où elle aura pu être portée à la connaissance de cette dernière.

Le fait que STREAMING-SERVER ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des présentes conditions générales et/ou tolère un manquement par l'autre partie à l'une quelconque des obligations visées dans les présentes conditions générales ne peut être interprété comme valant renonciation par STREAMING-SERVER à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque desdites conditions.

## ARTICLE 2 : OBJET

Les présentes conditions générales ont pour objet de définir les conditions techniques et financières dans lesquelles STREAMING-SERVER s'engage à héberger sur sa plate-forme les fichiers audio/video du client.

STREAMING SERVER est un service proposé par MEDIAGONG (SARL au capital de 7560 € domiciliée au 40-62 rue du général Malleret-Joinville – 94400 Vitry-sur-Seine – Tel. 01 46 80 74 26)

Les conditions particulières détaillent les différentes options d'abonnement en vue de la préparation par STREAMING-SERVER de l'espace de la plate-forme réservé pour le Client. Le Client reconnaît expressément que STREAMING-SERVER ne participe aucunement au sens des présentes à la production, conception, développement, et à la réalisation des contenus et programmes du Client et de ses outils informatiques de gestion et d'administration.

Le service rendu par STREAMING-SERVER est soumis aux présentes conditions générales, conditions particulières et annexes telles qu'elles apparaissent sur son site [www.streaming-server.fr](http://www.streaming-server.fr)

Ces conditions constituent l'ensemble du cadre contractuel liant les parties. Le simple fait de réserver en ligne vaudra acceptation pleine et entière des présentes Conditions Contractuelles. Le Client s'engage à disposer du pouvoir, de l'autorité et de la capacité nécessaires à la conclusion et à l'exécution des obligations prévues aux présentes.

## ARTICLE 3 : MOYENS

La plate-forme serveur de STREAMING-SERVER est accessible pour le grand public par le réseau Internet au moyen de stations connectées au réseau Internet.

STREAMING-SERVER fournit la puissance informatique, les équipements de sécurité et les logiciels nécessaires au fonctionnement du service Internet proposé par le Client, la liste de ces logiciels variant en fonction des options d'abonnement proposées par STREAMING-SERVER, ces options étant décrites en ligne sur le site [www.streaming-server.fr](http://www.streaming-server.fr).

#### ARTICLE 4 : SUPPORT TECHNIQUE

STREAMING-SERVER met à la disposition du Client une assistance technique :

sur le site web <http://www.streaming-server.fr> ou par téléphone au 0 870 29 55 26 (prix d'un appel local) du lundi au vendredi de 10h à 18h.

#### ARTICLE 5 : CONDITIONS DE REALISATION ET DE FACTURATION DES PRESTATIONS

STREAMING-SERVER procède à l'hébergement du ou des fichiers audio/video du Client sur sa plateforme serveur suite à la réception du Bon de commande par le Client, et au paiement correspondant. STREAMING-SERVER accusera réception au Client du Bon de commande et du paiement.

L'envoi du règlement à STREAMING-SERVER suffira à considérer le contrat formé. Ce contrat pourra également être conclu avec l'assistance de STREAMING-SERVER si le client en fait la demande par e-mail ou par téléphone, sous réserve de l'envoi par STREAMING-SERVER d'un Email de confirmation d'ouverture de compte informant le Client des codes lui permettant d'accéder à l'espace réservé sur les serveurs de STREAMING-SERVER. La date d'envoi des codes d'hébergement du site du Client détermine la date initiale à laquelle la facturation prendra effet.

Le contrat est réputé définitif au jour de l'envoi de la confirmation d'ouverture de compte par STREAMING-SERVER. Les parties conviennent que cette confirmation émanant de STREAMING-SERVER servira de preuve entre les parties en cas de conflit. Cet accusé de réception sera archivé par STREAMING-SERVER sur ses propres serveurs et conservé en lieu sûr.

La date et l'heure de réception seront celles relevées par le serveur de la société STREAMING-SERVER, qui feront foi entre les parties jusqu'à preuve contraire.

En l'absence de l'envoi de cet accusé de réception, le contrat ne pourra être réputé conclu. Il appartient alors au Client de contacter STREAMING-SERVER pour l'en informer.

#### ARTICLE 6 : CONDITIONS D'EXPLOITATION

STREAMING-SERVER s'engage à tout mettre en oeuvre pour assurer la permanence, la continuité et la qualité des services qu'elle propose, et souscrit à ce titre une obligation de moyens. En conséquence, STREAMING-SERVER s'efforcera d'offrir un accès Internet 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 sans qu'elle puisse le garantir pour autant, compte tenu de la nature du réseau.

Le client reconnaît par les présentes que des fluctuations de la bande passante et les aléas émanant du fournisseur d'accès sont des éléments pouvant entraîner une discontinuité dans la lecture des fichiers audio/video, indépendante de la volonté de STREAMING-SERVER et extérieure à ses moyens techniques, tels que définis à l'article 9. STREAMING-SERVER garantit un accès au site par les abonnés du réseau dans les conditions d'une fréquentation raisonnable.

Dans l'hypothèse où, en raison d'un nombre de connexions ou de requêtes excédant les prévisions du Client, les capacités offertes par le Prestataire deviendraient insuffisantes, les parties se concerteront afin d'envisager des modifications techniques et financières des conditions d'hébergement du Client.

#### ARTICLE 7 : INFORMATION DU CLIENT ET CONFORMITE DU SERVICE

Le Client reconnaît avoir vérifié l'adéquation du service à ses besoins et avoir reçu de STREAMING-SERVER toutes les informations et conseils qui lui étaient nécessaires pour souscrire au présent engagement en connaissance de cause.

## ARTICLE 8 : OBLIGATIONS DE STREAMING-SERVER

STREAMING-SERVER s'engage à apporter tout le soin et la diligence nécessaires à la fourniture d'un service de qualité conformément aux usages de la profession et à l'état de l'art. Il ne répond que d'une obligation de moyens.

STREAMING-SERVER s'engage à :

8.1. Assurer l'accès au serveur 24 h/24 tous les jours de l'année. En cas d'absolue nécessité, STREAMING-SERVER se réserve la possibilité d'interrompre le serveur pour procéder à une intervention technique afin d'en améliorer son fonctionnement ou pour toute opération de maintenance. STREAMING-SERVER informera alors auparavant, dans la mesure du possible, le Client dans un délai raisonnable en l'informant de la nature et de la durée de l'intervention, afin que le Client prenne ses dispositions.

8.2. Intervenir rapidement en cas d'incident.

8.3. Assurer le maintien au meilleur niveau de la qualité de ses outils.

## ARTICLE 9 : RESPONSABILITE DE STREAMING-SERVER

En aucun cas, la responsabilité de STREAMING-SERVER ne pourra être recherchée en cas de :

- faute, négligence, omission ou défaillance du Client, non-respect des conseils donnés
- faute, négligence ou omission d'un tiers sur lequel STREAMING-SERVER n'a aucun pouvoir de contrôle de surveillance
- force majeure, événement ou incident indépendant de la volonté de STREAMING-SERVER
- arrêt de l'hébergement pour toute cause visée à l'article 10.2
- divulgation ou utilisation illicite du mot de passe remis confidentiellement au Client.

STREAMING-SERVER est responsable, selon les règles du droit civil, des services fournis au Client. STREAMING-SERVER s'engage à mettre tous ses moyens en oeuvre pour assurer dans des conditions optimales les services au Client, sauf dans l'hypothèse où une interruption du service est expressément demandée par une autorité administrative ou juridictionnelle compétente.

En outre, la responsabilité de STREAMING-SERVER ne sera pas engagée pour tout cas de Force Majeure habituellement reconnu par les tribunaux et notamment :

1. Si l'exécution du contrat, ou de toute obligation incombant à STREAMING-SERVER au titre des présentes, est empêchée, limitée ou perturbée du fait d'incendie, explosion, défaillance des réseaux de transmission, effondrement des installations, épidémie, tremblement de terre, inondation, panne d'électricité, guerre, embargo, loi, injonction, demande ou exigence de tout gouvernement, grève, boycott, ou autre circonstance hors du contrôle raisonnable de STREAMING-SERVER ("Cas de Force Majeure"), alors STREAMING-SERVER, sous réserve d'une prompt notification au Client, devra être dispensée de l'exécution de ses obligations dans la limite de cet empêchement, limitation ou perturbation, et le Client sera de la même manière dispensée de l'exécution de ses obligations dans la mesure où les obligations de cette partie sont relatives à l'exécution ainsi empêchée, limitée ou dérangée, sous réserve que la partie ainsi affectée fasse ses meilleurs efforts pour éviter ou pallier de telles causes d'inexécution et que les deux parties procèdent avec promptitude dès lors que de telles causes auront cessé ou été supprimées.

La partie affectée par un Cas de Force Majeure devra tenir l'autre partie régulièrement informée par courrier électronique des pronostics de suppression ou de rétablissement de ce Cas de Force Majeure. Si les effets d'un Cas de Force Majeure devaient avoir une durée supérieure à 30 jours, le contrat pourra être résilié de plein droit à la demande de l'une ou l'autre partie, sans droit à indemnité de part et d'autre.

2. Soit encore du fait du Client, notamment dans les cas ci-après :

- détérioration de l'application,
- mauvaise utilisation des terminaux par le Client ou par sa Clientèle,
- destruction partielle ou totale des informations transmises ou stockées à la suite d'erreurs imputables directement ou indirectement au Client.

STREAMING-SERVER ne pourra être tenu responsable envers le Client de l'introduction d'un virus informatique dans le serveur streaming ou dans le site ayant un effet sur son bon fonctionnement, de la migration du site dans un environnement matériel ou logiciel différent, des modifications apportés aux composants logiciels par une personne autre que le Prestataire, d'une baisse du Chiffre d'Affaires consécutive au fonctionnement ou à l'absence de fonctionnement, ou à l'utilisation ou à l'absence d'utilisation du site ou des informations s'y trouvant ou devant s'y trouver, d'intrusion illégale ou non autorisée de tout tiers dans le serveur web ou dans le site, d'un encombrement temporaire de la bande passante d'une interruption du service déconnexion à Internet pour une cause hors de contrôle du concepteur. (voir article 8)

STREAMING-SERVER ne pourra être tenu responsable du contenu des informations, du son, du texte, des images, des vidéos, animations, éléments de forme, données accessibles sur le site, transmises ou mises en ligne par le Client et ce à quelque titre que ce soit.

STREAMING-SERVER ne saurait être tenu pour responsable du non-respect total ou partiel d'une obligation et/ou défaillance des opérateurs des réseaux de transport vers le monde Internet et en particulier de son ou ses fournisseurs d'accès. A ce titre, STREAMING-SERVER informe le Client que ses prestations sont indépendantes d'autres opérateurs techniques et que sa responsabilité ne peut être engagée par leur défaillance.

En aucun cas, STREAMING-SERVER ne pourra être tenu responsable des préjudices indirects, c'est à dire tous ceux qui ne résultent pas directement et exclusivement de la défaillance partielle ou totale du service fourni par STREAMING-SERVER, tels que préjudice commercial, perte de commandes, atteinte à l'image de marque, trouble commercial quelconque, perte de bénéfices ou de Clients (par exemple, divulgation inopportune d'informations confidentielles les concernant par suite de défectuosité ou de piratage du système), pour lesquels le Client sera son propre assureur ou pourra contracter les assurances appropriées.

Toute action dirigée contre le Client par un tiers constitue un préjudice indirect et par conséquent, n'ouvre pas droit à réparation. En tout état de cause, le montant des dommages-intérêts qui pourraient être mis à la charge de STREAMING-SERVER, si sa responsabilité était engagée, sera limité au montant des sommes effectivement versées par le Client à STREAMING-SERVER pour la période considérée ou facturées au Client par STREAMING-SERVER ou au montant des sommes correspondant au prix de la prestation, pour la part du service pour laquelle la responsabilité de STREAMING-SERVER a été retenue. Sera pris en considération le montant le plus faible de ces sommes.

STREAMING-SERVER n'effectue aucune sauvegarde spécifique des données hébergées. Il appartient en conséquence au Client de prendre toutes mesures nécessaires à la sauvegarde de ses données en cas de perte, ou de détérioration des données confiées, quelle qu'en soit la cause, y compris celle non expressément visée par les présentes. Par le présent contrat, le Client dispense expressément STREAMING-SERVER de prendre des mesures de sécurité spécifique, notamment de conserver les logs de connexion antérieurs au mois en cours, sauf demande contraire expressément sollicitée par le Client et spécialement facturée. En conséquence, STREAMING-SERVER recommande au Client de mettre en oeuvre une mesure de sauvegarde mensuelle effectuée par ses soins. Il conservera lui-même toutes les données que STREAMING-SERVER lui aura éventuellement transmises, quant aux logs de connexion, notamment.

Toute réclamation ultérieure, même sur injonction judiciaire ou administrative ne pourra donc aboutir, STREAMING-SERVER n'étant plus en possession de ces données non archivées. La responsabilité de

STREAMING-SERVER ne pourra donc être recherchée en cas d'éventuelle carence dans la mise en oeuvre des mesures de sécurité, notamment de sauvegarde.

Cependant, si la responsabilité de STREAMING-SERVER devait être relevée par une autorité judiciaire, elle ne pourrait être supérieure à un montant égal au montant des prestations facturées au client pour la période des 12 derniers mois.

Le Client reconnaît qu'aucune stipulation des présentes ne le dégage de ses obligations de payer tous les montants dus à STREAMING-SERVER au titre des présentes.

## ARTICLE 10 : OBLIGATIONS ET RESPONSABILITE DU CLIENT

10.1. Le Client s'engage à ne pas héberger de contenus audio/vidéo de charme ou à caractère pornographique racistes ou illégaux et ceux ayant des liens hypertextes vers ce type de sites sont interdits sur les serveurs de STREAMING-SERVER.

De même, il s'interdit à tout hébergement de contenus audio/vidéo sur des pages ayant trait à tout prosélytisme relatif à des mouvements sectaires tels que dénoncés sur le rapport parlementaire "Les sectes en France", ou considérés comme représentant un risque sectaire pour les services de l'Etat, ou reconnus comme tels par une décision de Justice ayant autorité de la chose jugée. Il s'engage également à ne pas faire de redirection vers ce type de sites.

Le Client est responsable du respect du volume de trafic et de l'espace de stockage autorisé par la formule d'hébergement et options auxquelles il a souscrit. Le Client est informé que les publications constituent notamment des oeuvres de l'esprit protégées par les droits d'auteurs au sens de l'article L 112-2 1er et 2° du Code de la Propriété Intellectuelle.

Il assure STREAMING-SERVER qu'il est titulaire de tous les droits de propriété intellectuelle sur l'intégralité des pages qu'il fait héberger, c'est-à-dire des droits de reproduction, de représentation et de diffusion relatifs au support Internet, pour une durée préalablement déterminée.

Le Client agit en tant qu'entité indépendante et assume en conséquence seul les risques et périls de son activité. Le Client est seul responsable des services et de ses contenus audio/video, du contenu des informations transmises, diffusées ou collectées, de leur exploitation et de leur mise à jour, ainsi que de tous fichiers, notamment fichiers d'adresses. Le Client s'engage à respecter les droits des tiers, les droits de la personnalité, les droits de propriété intellectuelle des tiers tels que droits d'auteur, droits sur les brevets ou sur les marques. En conséquence, STREAMING-SERVER ne saurait être tenue pour responsable du contenu des informations transmises, diffusées ou collectées, de leur exploitation et de leur mise à jour, ainsi que de tous fichiers, notamment fichiers d'adresses et ce, à quelque titre que ce soit.

Le Client déclare en conséquence accepter pleinement toutes les obligations légales découlant de la propriété de ses services, STREAMING-SERVER ne pouvant être recherchée ni inquiétée à cet égard pour quelque cause que ce soit, notamment en cas de violation de lois ou règlements applicables aux services du Client. Le Client déclare avoir obtenu toutes les autorisations nécessaires en matière de droits d'auteur, notamment auprès des sociétés de répartition de droits d'auteur qui seraient requises. Le Client s'engage à faire figurer sur les pages Web de son site Internet l'identité et l'adresse du propriétaire ou de l'auteur des pages Web et à effectuer toutes les demandes nécessaires à la création de son site web, conformément à la loi Française en vigueur.

Le non-respect par le Client des points visés ci-dessus - que ce soit pour les fichiers audio/vidéo hébergés sur la plate-forme serveurs de STREAMING-SERVER ou que cela concerne une redirection de son domaine vers ce type de sites - et notamment toute activité spécifiquement interdite à partir des serveurs de STREAMING-SERVER et/ou tout contenu diffusé spécifiquement interdits sur les serveurs de STREAMING-SERVER et/ou susceptible d'engendrer une responsabilité civile et/ou pénale et/ou

susceptible de porter atteinte aux droits d'un tiers entraînera le droit pour STREAMING-SERVER de décabler et/ou d'interrompre sans délai et sans mise en demeure préalable les services du Client et de résilier immédiatement et de plein droit le contrat, sans préjudice du droit à tous dommages-intérêts auxquels STREAMING-SERVER pourrait prétendre. Dans ces hypothèses, le Client ne pourra prétendre au remboursement par STREAMING-SERVER des sommes déjà versées.

Le Client s'engage à respecter l'ensemble des prescriptions légales et réglementaires en vigueur, et en particulier celles relatives à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et notamment à faire toute déclaration des traitements auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (C.N.I.L.). Le Client s'engage par ailleurs à prendre toutes les assurances nécessaires auprès d'un organisme notoirement solvable afin de couvrir tous les dommages qui lui seraient imputables dans le cadre du présent contrat ou de son exécution.

Le Client garantit relever indemne STREAMING-SERVER de toute action en revendication de tiers liée au contenu des informations transmises, diffusées, reproduites notamment celles résultant d'une atteinte aux droits de la personnalité, à un droit de propriété lié à un brevet, à une marque, à des dessins et modèles, à des droits d'auteur ou celles résultant d'un acte de concurrence déloyale ou parasitaire ou d'une atteinte à l'ordre public, aux règles déontologiques régissant Internet, aux bonnes moeurs, au respect de la vie privée (droit à l'image, secret de la correspondance...) ou aux dispositions du Code Pénal : à ce titre, le Client indemniserá STREAMING-SERVER de tous frais, charges et dépenses que celle-ci aurait à supporter de ce fait, en ce compris les honoraires et frais raisonnables des conseils de STREAMING-SERVER, même par une décision de justice non définitive.

Le Client s'engage à régler directement à l'auteur de la réclamation toute somme que celui-ci exigerait de STREAMING-SERVER. En outre, le Client s'engage à intervenir sur demande de STREAMING-SERVER à toute instance engagée contre cette dernière ainsi qu'à garantir à STREAMING-SERVER de toutes les condamnations qui seraient prononcées contre elle à cette occasion. En conséquence, le Client s'engage à faire son affaire personnelle de toute réclamation et/ou procédure quelle qu'en soit la forme, l'objet ou la nature qui serait formée contre STREAMING-SERVER et qui se rattacherait aux obligations mises à la charge du Client au titre du présent contrat.

Le Client, seul responsable du contenu des fichiers audio/vidéo, s'engage à assurer à ses frais la défense de STREAMING-SERVER dans le cas où cette dernière ferait l'objet d'une action en revendication, relative aux données, informations, messages etc., qu'elle diffuse, et à prendre à sa charge l'indemnité due en réparation du préjudice éventuellement subi, à condition d'avoir toute liberté pour transiger et conduire la procédure.

10.2 Le Client est le responsable entier et exclusif des mots de passe que STREAMING-SERVER pourrait lui fournir ultérieurement. Toute utilisation faite par le mot de passe et l'identifiant du Client sera considérée comme relevant de la responsabilité exclusive du Client. Le Client est seul responsable de la sécurité de ce mot de passe.

10.3 Le Client supportera seul les conséquences du défaut de fonctionnement du serveur consécutif à toute utilisation, par les membres de son personnel ou par toute personne auquel le Client aura fourni son (ou ses) mot(s) de passe, non conforme aux instructions de fonctionnement qui lui auront été fournies par STREAMING-SERVER. De même, le Client supporte seul les conséquences de la perte du ou des mots de passe précités.

10.4 Le Client s'engage à informer STREAMING-SERVER de toute modification concernant sa situation (notamment changement d'adresse, électronique ou autre, modification de son équipement...) au plus tard dans le mois de ce changement, sauf pour le changement de l'adresse de messagerie, dont la modification devra être transmise dans les 48 heures à compter de son utilisation. A défaut de respect de ce délai, ou à défaut d'informer STREAMING-SERVER de ce changement, STREAMING-SERVER dégage sa responsabilité pour toute fermeture de service, conformément aux stipulations édictées à l'article 12.3

## 10.5 Le Client s'engage à conserver une copie des données transmises

### ARTICLE 11 : DUREE DU CONTRAT

Le contrat est conclu pour une durée mensuelle, trimestrielle, semestrielle ou annuelle qui commence à courir à compter de la réception par le Client des codes lui permettant d'accéder à son espace réservé. Le présent contrat est renouvelable par tacite reconduction, pour une durée identique à celle fixée lors de sa conclusion, selon les tarifs et conditions de STREAMING-SERVER à la date de son renouvellement, sauf dénonciation par l'une des parties dans les conditions décrites ci-après.

### ARTICLE 13 : TARIF, PAIEMENT ET DELAI DE PAIEMENT ET DE RENOUELEMENT

#### 13.1 Tarif

Les prix des services fournis par STREAMING-SERVER au titre du contrat de prestations de services de STREAMING-SERVER font l'objet de plusieurs tarifs établis en fonction de la nature des prestations fournies. Les tarifs en vigueur sont disponibles en consultation en ligne sur le site [www.streaming-server.fr](http://www.streaming-server.fr) et sur demande auprès de STREAMING-SERVER, à l'adresse indiquée à l'article 18.4. Les abonnements et prestations proposés sont mentionnés dans le bon de commande ; ils s'entendent toutes taxes comprises et sont payables en euros, d'avance lors de l'enregistrement de bon de commande ou après réception via e-mail de l'URL vers la facture pro-forma du Client, pour une période mensuelle, trimestrielle, semestrielle ou annuelle selon l'option retenue par le Client dans le bon de commande, sous réserve que la durée du contrat soit au moins égale à cette période.

STREAMING-SERVER se réserve la faculté de modifier ses prix à tout moment, sous réserve d'en informer le Client par courrier électronique ou par un avertissement en ligne sur le site [www.streaming-server.fr](http://www.streaming-server.fr) un mois à l'avance si les nouveaux tarifs sont moins favorables au Client. Suite à cette information le Client sera libre de résilier le contrat, dans les conditions précisées dans l'article 15. A défaut, le Client sera réputé avoir accepté les nouveaux tarifs. Les modifications de tarifs seront applicables à tous les contrats et notamment à ceux en cours d'exécution. STREAMING-SERVER se réserve le droit de répercuter, sans délai, toute nouvelle taxe réglementaire, administrative ou légale ou toute augmentation de taux des taxes existantes. (voir ci-dessus)

#### 13.2 Modalités de Paiements

Les abonnements payés d'avance sont garantis pour la période concernée. Le paiement doit être fait par carte bancaire (visa, mastercard, carte bleue ou eurocard), soit par chèque, à condition qu'il émane d'un établissement bancaire situé sur le Territoire Français (pour raison de frais élevés à notre charge), soit par Mandat Cash, ou soit par Mandat international. Aucun autre paiement ne sera accepté ou validé par nos soins (ni virement, ni paiement Swift...), autre que ceux cités précédemment.

#### 13.3 Renouvellement

En cas de renouvellement, les taxes et le tarif applicable seront ceux en vigueur au jour du renouvellement. STREAMING-SERVER notifiera le Client par le biais de six e-mails de son obligation d'acquitter le prix du renouvellement du/des hébergement concerné(s).

Ces e-mails seront envoyés au Client selon le calendrier suivant :

- 1er rappel J – 60 jours,
- 2ème rappel J – 30 jours,
- 3ème rappel J - 15 jours,
- 4ème rappel J - 7 jours,
- fermeture de l'hébergement J – 3 jours
- effacement de l'hébergement J + 15 jours

selon la date anniversaire du renouvellement.

Cette notification sera faite par e-mail uniquement, et sera adressée au contact de facturation (adresse email à tenir à jour, sous la responsabilité du Client).

A défaut de l'entier paiement du prix du renouvellement fixé dans le tarif, STREAMING-SERVER ne pourra effectuer le renouvellement demandé par le Client. Le Client recevra un e-mail de notification de fermeture de l'hébergement à la date d'anniversaire de celui-ci. STREAMING-SERVER entreprendra l'effacement définitif de l'hébergement à J + 15 jours selon la date anniversaire du renouvellement, le Client recevra un e-mail de notification pour l'informer de l'effacement de l'hébergement pour défaut de paiement. Le client prendra toutes ses dispositions pour sauvegarder ses données avant la fermeture de son compte. Tout défaut de paiement ou paiement irrégulier, c'est à dire, notamment, d'un montant erroné, ou incomplet, ou ne comportant pas les références requises, ou effectué par un moyen ou une procédure non acceptés par STREAMING-SERVER, sera purement et simplement ignoré et provoquera le rejet par STREAMING-SERVER de la demande d'enregistrement, de renouvellement ou de transfert. S'agissant d'un renouvellement payé par chèque, il appartient au Client de solliciter le renouvellement avec un délai suffisant de sorte que le chèque soit effectivement reçu par STREAMING-SERVER avant expiration de l'hébergement. Tout incident et/ou retard de paiement à l'échéance entraînera suspension de services suite à nos rappels. Le Client est seul responsable du paiement de l'ensemble des sommes dues au titre du contrat de prestations de services d'STEAMING-SERVER.

#### 13.4 Conséquences d'un retard de paiement

Tout impayé (annulation du paiement par carte, défaut de provision et/ou rejet par notre banque suite à un paiement par chèque...) sera considéré comme un retard de paiement.

De convention expresse et sauf report sollicité à temps et accordé par STREAMING-SERVER de manière particulière et écrite, le défaut total ou partiel de paiement à l'échéance de toute somme due au titre du contrat entraînera de plein droit et sans mise en demeure préalable et sans préjudice de l'article RESILIATION :

- l'exigibilité immédiate de toutes les sommes restant dues par le Client au titre du contrat, quel que soit le mode de règlement prévu.
- la possibilité de suspendre ou de résilier, si bon semble à STREAMING-SERVER, l'exécution de toute commande en cours jusqu'au paiement complet des sommes dues par le Client ;
- l'application d'un intérêt à un taux égal à 12% sans que celui-ci ne puisse être inférieur à une fois et demi le taux de l'intérêt légal Français, la suspension de toutes les prestations en cours, quelle que soit leur nature, sans préjudice pour STREAMING-SERVER d'user de la faculté de résiliation du contrat stipulée à l'article RESILIATION.

Tout désaccord concernant la facturation et la nature des services devront être exprimés par courrier électronique à l'adresse [contact@mediagong.tv](mailto:contact@mediagong.tv) dans un délai d'un mois après émission du bon de commande.

Dans l'hypothèse où des frais seraient exposés par STREAMING-SERVER, cette dernière en informera le Client et lui communiquera les justificatifs et la facture correspondant. Le Client pourra alors régler la somme due par chèque en euros.

## ARTICLE 14 : RESILIATION, LIMITATION ET SUSPENSION DU SERVICE

14.1. Chaque partie peut résilier de plein droit et sans indemnité le contrat en cas de force majeure dans les conditions prévues à l'article 9 des conditions générales.

14.2. Dans les autres cas, le Client est libre de résilier le Contrat par simple envoi postal de la demande à l'adresse suivante :

MEDIAGONG  
40 – 62, rue du Générale Malleret-Joinville  
9440 – Vitry-sur-Seine

et dans ce cas, le Client ne pourra prétendre au remboursement par STREAMING-SERVER des sommes déjà versées.

14.3. Le non-respect par le Client des stipulations de l'article 10 des présentes conditions générales d'hébergement - que ce soit pour les contenus audio/vidéo hébergés sur la plate-forme serveurs de STREAMING-SERVER ou et notamment toute activité spécifiquement interdite à partir des serveurs de STREAMING-SERVER et/ou tout contenu diffusé spécifiquement interdits sur les serveurs de STREAMING-SERVER et/ou susceptible d'engendrer une responsabilité civile et/ou pénale et/ou susceptible de porter atteinte aux droits d'un tiers, entraînera le droit pour STREAMING-SERVER de décaler et/ou d'interrompre sans délai et sans mise en demeure préalable les services du Client et de résilier immédiatement et de plein droit le contrat, sans préjudice du droit à tous dommages-intérêts auxquels STREAMING-SERVER pourrait prétendre. Dans ces hypothèses, le Client ne pourra prétendre remboursement par STREAMING-SERVER des sommes déjà versées.

14.4. STREAMING-SERVER pourra mettre fin au contrat par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, sous réserve d'un préavis de 1 mois.

14.5. En cas de manquement par l'une des parties à l'une ou l'autre de ses obligations au titre du contrat non réparé dans un délai de 7 jours à compter soit d'une lettre recommandée avec demande d'avis de réception adressée par la partie plaignante notifiant les manquements en cause, soit de toute autre forme de notification faisant foi adressée par la dite partie, le contrat sera résilié de plein droit, sans préjudice de tous dommages-intérêts éventuels qui pourraient être réclamés à la partie défaillante.

14.6. La date de notification de la lettre comportant les manquements en cause sera la date du cachet de la poste, lors de la première présentation de la lettre.

14.7. Si STREAMING-SERVER résilie le contrat dans les conditions prévues à l'article 15.4, le Client ne pourra prétendre au remboursement par STREAMING-SERVER des sommes déjà versées, et STREAMING-SERVER ne sera redevable d'aucun dédommagement à l'égard du Client. En revanche, si le non-respect des obligations du client entraînait un préjudice pour STREAMING-SERVER, STREAMING-SERVER se réserve le droit de poursuivre le Client pour obtenir la réparation complète de ce préjudice et notamment le remboursement de dommages et intérêts, pénalités, frais, honoraires exposés par STREAMING-SERVER.

14.8. Aux termes de ce contrat, quel qu'en soit le motif, STREAMING-SERVER s'engage à procéder au retrait intégral des fichiers relatifs au site du Client et présents sur ses serveurs.

14.9 Le service est restreint, limité ou suspendu de plein droit si le paiement n'est pas effectif après relance et lettre de mise en demeure.

14.10 En outre, STREAMING-SERVER se réserve la possibilité de restreindre, limiter ou suspendre ses services sans préavis ni indemnité s'il apparaît que le Client utilise les services qui lui sont fournis pour une activité, quelle qu'elle soit, qui ne serait pas conforme au Contrat de Déontologie sur le site web [www.STREAMING-SERVER.com/fr/contact/contrat/deontologique.pdf](http://www.STREAMING-SERVER.com/fr/contact/contrat/deontologique.pdf).

14.11 Le service peut encore être restreint, limité ou suspendu lorsque les conditions particulières applicables à chaque type de service fourni par STREAMING-SERVER prévoient cette sanction en conséquence d'un manquement.

14.12 En toutes hypothèses, les mesures de restriction, limitation ou suspension sont exercées selon la gravité et la récurrence du ou des manquements. Elles sont déterminées en fonction de la nature du ou des manquements constatés.

14.13 Le Client comprend que STREAMING-SERVER devra effectuer une restriction, limitation ou suspension de l'hébergement si STREAMING-SERVER reçoit un avis à cet effet notifié par une autorité compétente, administrative, arbitrale ou judiciaire, conformément aux lois applicables appropriées.

## ARTICLE 15 - PUBLICITE ET PROMOTION

STREAMING-SERVER pourra à l'occasion de manifestations, dans les colloques et publications spécialisées sur les marchés professionnels, se prévaloir des services fournis au Client ainsi que sur ses documents commerciaux et/ou plaquettes.

## ARTICLE 16 : APPLICATION ET OPPOSABILITE DES CONDITIONS GENERALES DE VENTE STREAMING-SERVER

Les présentes conditions générales sont applicables à toute prestation d'hébergement fournie par STREAMING-SERVER. Le contrat prévaut sur toute plaquette, brochure commerciale, publicité ou contenu du site Internet de STREAMING-SERVER, sous réserve de l'application de la clause « modification ».

Le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du client au présentes conditions générales d'hébergement, qui s'appliquent quelles que soient les options retenues ; l'hébergement souscrit et les modalités d'ouverture de l'hébergement. Aucune demande séparée ou modification particulière du bon de commande faite par le client ne peut, sauf acceptation formelle et expresse, être opposable à STREAMING-SERVER, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à la connaissance de cette dernière.

## ARTICLE 17 : MODIFICATION

Les parties conviennent que STREAMING-SERVER peut, de plein droit, modifier son service sans autre formalité que d'en informer le Client par un avertissement en ligne et/ou de porter ses modifications dans les conditions générales en ligne. Toute modification ou introduction de nouvelles options d'abonnement fera l'objet d'une information en ligne sur le site localisé à l'adresse [www.streaming-server.fr](http://www.streaming-server.fr) ou l'envoi d'un courrier électronique au Client. Dans cette hypothèse, le Client peut, en dérogation à l'article 14 des conditions générales, résilier le contrat dans un délai de trente jours à compter de l'entrée en vigueur de ces modifications.

## ARTICLE 18 : DISPOSITIONS GENERALES

### 18.1. Divisibilité

Si l'une quelconque des stipulations du présent contrat s'avérait nulle au regard d'une règle de droit en vigueur ou d'une décision judiciaire devenue définitive, elle serait alors réputée non écrite, sans pour autant entraîner la nullité du contrat ni altérer la validité de ses autres dispositions. Le fait que l'une ou l'autre des parties ne revendique pas l'application d'une clause quelconque du contrat ou acquiesce à son inexécution, que ce soit de manière permanente ou temporaire, ne pourra être interprété comme une renonciation par cette partie aux droits qui découlent pour elle de ladite clause. Dans ce cas, les parties devront dans la mesure du possible remplacer la disposition annulée par une disposition valable correspondant à l'esprit et à l'objet des Conditions contractuelles.

### 18.2. Intitulés

Les intitulés des articles des Conditions contractuelles ont pour seul but de faciliter les références et n'ont pas par eux-mêmes, une valeur contractuelle ou une signification particulière.

### 18.3 . Conditions particulières et Annexes

Les conditions particulières et éventuelles annexes sont incorporées par référence aux Conditions générales et sont indissociables des Conditions générales. L'ensemble de ces documents sont dénommés dans le présent document « Conditions contractuelles ».

#### 18.4 . Notifications

Toutes les notifications, communications, mises en demeure prévues par les Conditions générales seront réputées avoir été valablement délivrées au Client si elles sont adressées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception à :

- Pour STREAMING-SERVER :  
MEDIAGONG - 40-62 rue du Général Mallert-Joinville – 94400 Vitry-sur-Seine
- Pour le titulaire de l'hébergement :  
à l'adresse postale et/ou e-mail qu'il a fourni à STREAMING-SERVER

#### ARTICLE 19 : LOI APPLICABLE ET ATTRIBUTION DE JURIDICTION

La loi Française sera seule applicable au présent Contrat, à l'exclusion, d'une part, des règles de conflit prévues par la loi Française, et d'autre part, des dispositions de la loi Française qui seraient contraires au présent Contrat. Tout litige entre les parties, relatif à leurs relations contractuelles et notamment à l'interprétation, l'exécution et la résiliation du présent Contrat, sera soumis au tribunal de commerce de Créteil (France) même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs. Si, à la lecture de ces conditions générales d'hébergement, le Client a des questions à poser, contacter STREAMING-SERVER à l'adresse suivante : (MEDIAGONG - 40-62 rue du Général Mallert-Joinville – 94400 Vitry-sur-Seine). Le simple fait de réserver en ligne vaudra acceptation pleine et entière des présentes Conditions Contractuelles.